

ECHO DE FRONTENAC

VOS INTERETS
SONT
LES NOTRES
—
Nous voulons mar-
cher avec vous

"L'ECHO DE FRONTENAC", JEUDI LE 4 OCTOBRE 1934.

IMPRIME A STE-MARIE

NOTES LOCALES

LAC MEGANTIC

M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce, était de passage à Lac Mégantic, par affaires, la semaine dernière.

M. le docteur et Mme Victor Lincourt étaient de retour d'une promenade de quelques jours à Québec, la semaine dernière.

M. le docteur Charles Boisvert, et M. Gérard Lacourcière, avocat, se rendaient à St-Evariste, dimanche soir dernier à l'occasion de la fête dont était l'objet M. C. E. Dallaire. Le mariage de M. Dallaire avait lieu cette semaine.

Mme J. E. Bernier s'est rendue à Montréal et Coaticook, la semaine dernière.

Mme Gérard Lapière est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mlle Marie-Louise Bécigneul est allée à Montréal la semaine dernière, en promenade chez des parents.

C'est mercredi et jeudi prochain que sera tenue en notre ville, la 53^{ème} convention annuelle de La Société de l'Industrie Laitière de la Province de Québec. A cette occasion grand nombre de cultivateurs de la région et de l'étranger ainsi que plusieurs experts dans l'industrie du lait visiteront notre ville. Bienvenue à tous.

"L'Echo de Frontenac" donnera dans ses colonnes un compte-rendu aussi exact et détaillé que possible des assises de la société. Ceux de nos cultivateurs abonnés à notre journal qui n'auront pu assister à la convention pourront ainsi être au courant de ce qui se passera au cours de ces deux importantes journées.

Mademoiselle Rousseau de Traspistoles est retournée, dans sa famille après avoir passé quelques jours de promenade chez nous, l'invitée de Mlle Marcelle Huard.

La saison d'automne ne se démentit pas depuis quelques jours au point de vue température. En effet, depuis l'ouverture de la saison d'automne, le soleil est moins ardent, les nuits sont plus fraîches et les blanches gelées d'automne ont fait leur apparition. Les derniers jours de la semaine dernière ont été pluvieux, après qu'une tempête de vent accompagné d'une pluie torrentielle nous ait eu visités. L'automne sera long et beau nous disent les uns; l'hiver est à nos portes ajoutent les autres. Il est une chose que personne n'ignore c'est que tôt ou tard nous aurons l'hiver, et c'est la raison pour laquelle nous voyons déjà nombre de caves généreusement remplies de bois ou de charbon, en vue de la saison rigoureuse qui ne manquera pas de nous arriver... comme par les années passées.

M. Jean Lamontagne de Saint-Amel était en notre ville par affaires, lundi. Mademoiselle Lamontagne sa fille partait ce même jour pour aller reprendre son emploi à l'association.

Il y avait séance régulière du conseil de ville lundi soir dernier. On en parlons dans une autre colonne.

M. et Mme Dr A. M. Boisseau, Fahrnam ont passé quelques jours à Mégantic en voyage d'affaires.

Mme St-Hilaire, sa fille Gaétane et son bébé Micheline, sont retournées à Québec, après avoir passé quelques mois à Mégantic, chez M. et Mme Dominique Fortier.

On annonce pour le 15 octobre prochain, une démonstration des produits Lormel. Durant toute la semaine du 15 octobre, une spécialiste donnera des traitements gratuitement.

Voyons dans une autre colonne l'annonce de La Pharmacie (s) de Mégantic.

Mme Gérard Lacourcière et son mari ont passé quelques jours de promenade à St-Victor de Tring, chez ses parents.

M. Paul Sénéchal, de Montréal, et Mme Sénéchal étaient de passage à Mégantic, mardi; ils ont visité M. et Mme S. R. Pagé.

M. Alexandre Beauchesne et sa femme nous quitteront dans quelques jours pour aller demeurer à Springhill, où M. Beauchesne est à la tête d'un moulin.

M. J. C. L. Vézina ex-chef de bureau et madame Vézina nous ont quittés samedi dernier pour aller

JEUNES GENS, VOULEZ-VOUS VOTER AUX PROCHAINES ELECTIONS . . . ?

Que vous soyez libéral, conservateur, indépendant; que vous soyez adepte du parti nouveau; que votre prochain vote ne soit pas même arrêté, vous avez un devoir à remplir, celui, d'assurer votre nom aux nouvelles listes électorales.

Voyez-y, c'est le temps si vous ne voulez pas être privés de votre droit de suffrage.

CHIFFRES INTERESSANTS

Voici quelques chiffres intéressants concernant le mouvement touristique sur la route Portland-Woburn du 1^{er} avril 1933 au 1^{er} avril 1934.

Du 1^{er} avril 1933 au 31 mars 1934. Autos américains entrés: 4,600; sortis: 4,338; total: 8,938.

Voyageurs américains entrés: 16,928; sortis: 15,784. Total: 32,712. Autos canadiens entrés: 789; sortis: 829; total: 1,618.

Voyageurs canadiens entrés: 3,180; sortis: 3,270; total: 6,450.

Autos entrés, sortis et autres véhicules: 10,972; voyageurs entrés et sortis: 39,162; ce qui donne une diminution pour les autos de 4,757, soit 30 pour cent et pour les voyageurs, 9,845, soit 20 pour cent.

Du 1^{er} janvier au 31 août 1934: Autos américains entrés: 3,328; sortis: 3,159; total: 6,487.

Voyageurs américains entrés: 12,072; sortis: 11,698; total: 23,770.

Autos canadiens entrés: 655; sortis: 655; total: 1,310.

Voyageurs entrés: 2,415; sortis: 2,415; total: 4,830.

Autos et véhicules entrés et sortis: 7,797; voyageurs américains et canadiens: 23,600.

Comparaison entre le 1^{er} janvier au 31 août 1933 avec la même période de cette année.

Autos: 1934 7,707; 1933 7,049; augmentation de 758, soit 11 pour cent.

INCENDIE A SPRINGHILL

Une grange est brûlée de fond en comble à la suite de l'explosion d'un fanal. — Récolte et instruments aratoires incendiés.

M. Lecours, cultivateur de Springhill vient d'être lourdement éprouvé par la perte d'une grange incendiée avec presque tout ce qu'elle contenait de récolte et d'instruments aratoires.

M. Lecours travaillant dans la construction à bonne heure le matin, s'éclairait d'un fanal, lorsque le contenu de celui-ci prit feu. Une explosion se produisit. M. Lecours fut douloureusement brûlé à la main et en quelques minutes le feu dévora la construction.

Aux appels de M. Lecours les voisins accoururent mais ne purent réussir à mettre le feu sous contrôle. On s'acharna alors à sauver les instruments aratoires qui contenait la grange. Quelques machines seulement furent sauvées.

Outre la grange, complètement détruite, construction tout à fait moderne, M. Lecours perd environ 40 tonnes de foin et une partie de ses instruments aratoires, soit une valeur d'à peu près \$3,500.00. L'an dernier ce même citoyen voyait sa cabane à sucre détruite par un incendie, avec tout son contenu.

Nous sympathisons avec ce malheureux citoyen voisin.

ANTALGINE
Maux de Tête
Rhumes
La Grippe
Douleurs
soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Facile à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.
En Vente Partout 25

LE CONGRES ANNUEL DES HEBDOMADAIRES

Programme complet de la réunion de l'Association des journaux hebdomadaires canadiens-français, qui s'ouvrira samedi prochain au Château Frontenac. — Causeries, séances d'études, réception à Spencer Wood, etc.

GRAND BANQUET

L'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français, nous l'avons déjà annoncé, aura son deuxième congrès annuel en notre ville samedi, dimanche et lundi prochains. La plupart des hebdomadaires

demeurer à Québec, dans la paroisse St-François d'Assise.

Egalement parti pour aller demeurer à Québec, M. J. B. Laliberté restaurateur et propriétaire du café Le Canari de notre ville.

M. Pierre Allard, courtier en assurance, s'est rendu à St-Evariste samedi dernier.

seront représentés à ces assises M. Albert Gervais, de l'"Etoile du Nord", et M. C. A. St-Arnaud, de la "Chronique du St-Maurice", respectivement président et secrétaire de l'Association, ne ménagent rien pour que le succès du congrès soit complet.

Nous avons déjà publié les grandes lignes du congrès des hebdomadaires. Nous sommes en mesure d'en communiquer les détails complets à nos lecteurs. Rappelons qu'il comportera une réception à Spencer Wood, une causerie par M. Olivier (suite à la dernière page)

INTERESSANTES CAUSES ENTENDUES A LAC MEGANTIC

Echos du dernier terme de la Cour du Magistrat, présidé par l'Honorable Juge J. S. Couture.

Le dix-neuvième jour de septembre, l'Honorable juge Couture présida à Lac Mégantic un terme de la Cour du Magistrat. Les principales causes entendues furent sur motions celles de Leclerc vs Lorange et al et celle de Rodrigue vs Bilodeau.

Sur enquête et audition la cause de Arthur Breton vs J. M. Stevenson et Brompton Pulp fut une des premières entendue. Arthur Breton, cultivateur de Stornoway, réclame de l'entrepreneur Stevenson de East Angus du salaire de bûcheron. Stevenson répond qu'il a déjà amplement payé Breton par les avances antérieures. La cause a été entendue au mérite et jugement sera rendu plus tard.

LINCOURT VS PASCOE

Cette cause a su derider nombre de figures ordinairement sans sourire. Passons les détails et notons la cause. Dans ce litige, le demandeur, Dr Lincourt, médecin de Mégantic réclame au défendeur Pascoe, de Montréal, une somme de \$96.50 pour soins professionnels donnés à Mlle Helene Roy. Le défendeur prétendait, qu'il n'avait aucun lien de droit, entre le demandeur et le défendeur, vu qu'il n'avait jamais contracté aucun engagement envers le demandeur, quoiqu'il se fut engagé envers Mlle Roy à l'aider, elle, à payer le médecin.

Le savant magistrat a maintenu le plaidoyer, en déclarant, dans son jugement, qu'il n'y avait en effet aucun lien de droit, entre le demandeur et le défendeur et que ce dernier s'était engagé à l'aider à payer et non à payer tout le compte. L'action est donc renvoyée.

EDOUARD LAPIERRE VS ED. BILODEAU

Les deux parties litigantes sont de Lambton. Le demandeur Lapière avait fait saisir, par voie de saisie-revendication du bois de pulpe d'une valeur de \$25, chez le défendeur Bilodeau, s'en prétendant propriétaire. Comme le demandeur Lapière n'a pas réussi à établir, qu'il était propriétaire du bois, mais qu'au contraire il a été prouvé, que le bois appartenait à un nommé Odina Couture, l'action et saisie du dit Lapière sont renvoyées, avec dépens. Procureur du demandeur: Me L.-Philippe Cliche, Procureur de Bilodeau, Me G. Lacourcière.

EDOUARD LAPIERRE VS ODINA COUTURE

Le même Lapière avait fait également saisir chez le défendeur Couture différents articles, boîte à grain, boîte à malle, pompe refoulante, un chassis, un poêle, le tout valant selon son témoignage une somme d'environ \$25.00. Le juge déclare la saisie bonne et valable, pour la boîte à grain, qu'il estime à \$3.00 et en conséquence condamne le défendeur à payer la somme de \$3.00 et les frais d'une action de cette classe. Procureur du demandeur: Me L.-Philippe Cliche, Procureur du défendeur Me G. Lacourcière.

OMER ROY VS LA CIE DE TELEPHONE DE ST-SAMUEL

Le demandeur, Omer Roy, hotelier de St-Samuel (suite à la dernière page)

GIN CANADIEN
FABRIQUÉ SELON UNE ANCIENNE FORMULE HOLLANDAISE.

Pas un mélange mais un produit de distillation directe. Quatre fois rectifié pour lui assurer pureté et force.

10 oz \$1.00
26 oz \$2.30
40 oz \$3.30

CROIX D'OR
melchers
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHEVILLE

EXCURSION A QUEBEC ET LEVIS

SAMEDI LE 13 OCTOBRE
LIMITE DE RETOUR— Lundi le 15 octobre.
PAR LES TRAINS REGULIERS

DE— Prix aller et retour
Mégantic et Ste-Cécile \$2.25
St-Sébastien et St-Samuel \$2.00

Taux réduits équivalent de toutes les autres gares du Québec Central.
Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Aucun bagage enregistré.

STE-ANNE DE BEAUPRE — Prix de passages spéciaux, Aller et Retour pour Ste-Anne de Beauséjour.
Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser aux Agents.

QUEBEC CENTRAL

"L'ECHO DE FRONTENAC"

Le seul journal hebdomadaire du comté de Frontenac.

PUBLIE PAR:

LOUIS-PHILIPPE POULIN
LAC MEGANTIC

Toute communication concernant le journal doit être adressée à : —

"L'ECHO DE FRONTENAC", Lac Mégantic.

ABONNEMENT

CANADA: \$2.00
ETATS-UNIS: \$2.50

EDISON

Le nom d'Edison restera toujours fameux. Ce grand inventeur qui eut des débuts très difficiles conserva sa vie durant un souvenir attendri de ses premières années.

Le créateur du phonographe, à vingt ans, était encore employé de chemin de fer; à quinze ans, il gagnait sa vie comme news boy, c'est-à-dire qu'il vendait les journaux dans la rue.

Une chose moins connue, c'est qu'à douze ans, il fut engagé par son père chez un fermier et gagnait sa pitance comme scare-crow boy, c'est-à-dire que, placé dans un verger, un long bâton à la main, il avait, à longueur de jour, mission d'écartier les oiseaux qui s'attaquaient aux fruits.

En d'autres termes, il remplissait l'office d'épouvantail, tel ces mannequins primitifs, affublés d'un chapeau, que les paysans de nos campagnes juchent dans les arbres.

Parvenu au faite des grandeurs, le génial savant ne rougit jamais de cet humble début; et même, il racontait volontiers l'affaire en souriant.

Or il advint, voici quelques années, que la municipalité de West Lafayette décida, par esprit d'économie, de remplacer, à un danger carrefour, l'agent chargé de la circulation par un mannequin auprès duquel quelques pancartes annonçaient le signal d'arrêt: Stop!

Edison, au cours d'un voyage, traversa West Lafayette. Il était au volant de sa voiture, il aperçut le policeman: il stoppa aussitôt.

—Mais ce n'est qu'un dummy, lui dit en riant un ami. (ce n'est là qu'un mannequin.)

Edison ne s'y était pas trompé. Il regardait le mannequin, avec attendrissement.

—J'ai été quelque chose dans ce genre-là, fit-il, au cours de mon enfance. Et, toujours plein d'humour, il descendit à terre et serra vigoureusement la main de son ancien confrère".

MOTS ET EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANCAISE

Pour un point, Martin perdit son âne

Un ecclésiastique, nommé Martin, qui possédait l'abbaye d'Asinello, en Italie, voulut faire inscrire sur la porte le vers latin:

Porta, patens, esto. Nulli claudaris honesto.

C'est-à-dire: Porte, reste ouverte. Ne sois fermée à aucun honnête homme.

Malheureusement, Martin n'était pas fort sur la ponctuation, et le point qui aurait dû être placé après le mot esto, le fut après le mot nulli.

Cela changea complètement le sens du vers qui, dès lors, signifia: Porte, ne reste ouverte pour personne. Sois fermée à l'honnête homme.

Naturellement, cela fit grand scandale, et le Saint-Père priva Martin de son abbaye d'Asinello. Or, comme, en italien, le mot asinello signifie aussi âne, l'équivoque donna lieu au dicton: "Pour un point, Martin perdit son âne", et non: "Faute d'un point..." comme disent quelques-uns.

PAGE DE HONTE

Il est à espérer que les voyageurs ne liront pas le détail de l'enquête du "Morro Castle". C'est à faire dresser les cheveux sur la tête. Il est inconcevable qu'un bateau prenne la mer chargé de tant de lâchetés, d'incompétences, de haines, de désobéissances formelles et d'insouciances incroyables.

Par surcroît, la compagnie, sitôt après le désastre, n'a songé qu'à couvrir sa responsabilité en invitant les officiers du bord à signer des déclarations fausses!

Ce qui ressort des témoignages jusqu'ici, c'est que tout le monde a perdu la tête, que le sauve-qui-peut a été général, que l'on a laissé les passagers se débrouiller et que l'équipage s'est conduit de déshonorante façon.

La marine marchande américaine n'a pas à se glorifier! Malgré ses prétentions, elle a beaucoup à faire pour atteindre à l'éthique du "British seamanship".

"L'Illustration".

CHOSSES ET AUTRES

FEMMES D'ESPRIT

Dans le salon de l'Abbaye-au-Bois, où se coudoyaient toutes les illustrations de l'époque romantique, un invité se trouva placé entre Mme de Staël, et Mme Récamier.

—Me voici entre l'esprit et la beauté! s'exclama-t-il.

Ce qui lui valut cette réplique de Mme de Staël:

—Sans posséder ni l'un ni l'autre.

—o—

La célèbre comédienne Réjane tenait un comptoir à une vente de charité, organisée en faveur des artistes sans emploi.

Un flâneur s'étant arrêté devant les articles exposés à son comptoir, Réjane lui demanda:

—Voulez-vous un porte-cigarettes?

—Non, merci, répondit le monsieur qui était très avare, je ne fume pas.

—Voulez-vous un croyant?

—Non, merci, je n'écris pas.

—Une bonbonnière?

—Non, merci, je ne mange pas de bonbons.

—Je ne vous demande pas de m'acheter ce savon, dit Réjane outrée, car je suppose que vous ne vous lavez pas non plus.

J. Y.

LES FABLES A L'ENVERS

Un boeuf voit une grenouille
Qui, preste, se débarbouille
Sur un large nénuphar.

—Quelle chance a ce têtard

"D'être léger à ce point

"Et pas plus gros que le poing!

"Dit-il. Moi, je suis trop large.

"Quand je cours, sur mon passage,

"Tout s'écarte prudemment...

"C'en est fait. Décidément,

"Je veux maigrir... Et j'espère

"Qu'en me tassant d'une façon sévère

"J'arriverai (Quel bonheur!)"

"A devenir tel que cet animal sauteur."

Donc, ceci dit, il appelle sa vache:

—Vache, tant pis si ça te fâche:

"Je veux devenir comme un oeuf,

"C'est trop ennuyeux d'être un boeuf:

"Allons!... Presse-moi, réduis mon volume,

"Appuie, frappe comme sur une enclume

"Hardi!... Comprime-moi

"Les reins et le foie!..."

Hélas... Malgré bien des efforts,

Le boeuf resta grand, gros et fort.

La grenouille de cette histoire

Lui dit: — Boeuf, c'est bientôt la foire:

Tu partiras pour le marché

Voir ton bon ami le boucher.

Va!... Je ne suis pas ironique:

Tu sortiras de sa boutique

Petit!... Bien plus petit que moi...

Ton vocu sera comblé, ma foi,

Quand le boucher, bavard, muni de sa hachette

Viendra, pour, avec toi: "Tailler une bavette!"

Jacques Cervières.

A VAL-RACINE

M. et Mme R. Dufault, de New-Britain, Conn., en voyage de noces chez nous, la semaine dernière.

—M. et Mme Pierre Dufault de Magog, M. et Mme Maurice St-Jacques, Mlles Florence et Irène St-Jacques, de Magog, ont visite des parents ici, dernièrement.

—M. Thomas Grenier jr., M. et Mme Roméo Olivier, Mlle Emérentienne Olivier, M. Cléophas et Mlle Marie-Marthe Grenier de Lewiston,

Maine, ont également visité des parents chez nous, la semaine dernière.

—Mlle Léona Dufault, de Mont-réal, actuellement parmi nous pour quelque temps.

—Mlle Imelda Gosselin, de Waterville, Maine, actuellement en vacance dans sa famille, chez M. Jos. Gosselin.

—M. Leblanc, de Lac Mégantic, a visité sa fille, Mlle Leblanc, inst., chez nous.

UN OISEAU CHANTEUR EGAYERA VOTRE FOYER!...

Jeunes filles, jeunes gens, dames et messieurs, si vous n'avez jamais posséder un oiseau chanteur, vous ne connaissez pas tout le charme et la gaieté qu'il ajoute à votre intérieur.

Nous avons une variété de sujets dans les prix de \$3. à \$5. Donnez-nous votre commande et nous choisirons pour vous le sujet que vous préférez.

EMILE BIGAOUETTE

MAGASIN DE SECONDE MAIN ET DE NEUF

90 Rue Arago, Jacques-Cartier, — QUEBEC

EMPRUNT DE REMBOURSEMENT DU DOMINION DU CANADA

Le ministre des Finances met en

Bons 2% à deux ans, échéant

Prix d'émission: 98.90 et les intérêts courus

Bons 2½% à cinq ans, échéant

Prix d'émission: 98.15 et les intérêts courus

Bons 3% à huit ans, échéant

Prix d'émission: 97.00 et les intérêts courus

Bons 3½% à quinze ans, échéant

Prix d'émission: 96.50 et les intérêts courus

Le principal est payable sans frais, en monnaie légale Canada, à Ottawa, ou à toute succursale. Les intérêts seront payés semestriellement, le 15 avril sans frais, à toute succursale canadienne.

Coupons

Bons de deux ans, échéant
Bons à cinq ans, échéant
Bons à huit ans, échéant
Bons à quinze ans, échéant

Souscriptions

Toutes les souscriptions en espèces seront remboursées de répartition aura été annoncé, le paiement effectué promptement contre livraison des titres le 15 octobre.

Souscriptions

Les porteurs de Bons de la Victoire 5½% tant que les listes de souscription restées conservées le coupon du 1er novembre prochain en paiement de souscriptions à une égale échéance de la nouvelle émission et recevoir auxquels ils auront souscrit. Le prix de rachat ainsi qu'il suit:

100 p. 100 de leur valeur nominale, 2% à deux ans et aux bons 2½%
100½ p. 100 de leur valeur nominale, 3% à huit ans, déposées le ou leur valeur nominale après cette date
100¾ p. 100 de leur valeur nominale, 3½% à quinze ans, déposées le ou leur valeur nominale après cette date

Les porteurs recevront en espèces la différence de la Victoire et le prix des bons de rachat.

Le montant de cet emprunt

L'emprunt est autorisé par Acte du Parlement du Canada, en date du 1er novembre 1934. Le produit de cet emprunt servira à rembourser les Bons de la Victoire 5½% échéant le 1er novembre 1934. Le reste sera employé à l'amortissement des Bons de la Victoire.

Les souscriptions seront acceptées et des reçus seront délivrés par les négociants en valeurs au Canada, en vertu de chartes et par les négociants en valeurs au Québec, en vertu de chartes de souscription et des copies du prospectus.

Les demandes ne seront pas valables si elles ne sont accompagnées des ateliers de souscription.

La souscription sera ouverte le 1er octobre 1934, à la discrétion du ministre des Finances.

MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA, LE 1ER OCTOBRE 1934

NOUS RECOMMANDONS
La Bière Champlain
FABRIQUEE PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE
LE "PORTER" CHAMPLAIN EST L'ALIMENT PAR EXCELLENCE QUI MERITE BIEN LE NOM D'UN BIEN

Lessard, Yves Sévigny, Ls.-Georges Roy, Paul-E. Roy, Léopold Pilote, Gérard Cauchon, Gérard Maillet, Léo Roy, Marcel Huot, Jean-C. Picard, Jean-Luc Huot.

Si le fait d'être membres du Conseil de la Ligue ne confirme pas en grâce, il doit, du moins, signifier que le porteur de ce titre doit faire tous ses efforts pour remplir le mandat que ses camarades lui ont confié: donner le bon exemple et faire respecter le bon ordre autour de soi. C'est ce qu'on attend des nouveaux élus.

Nous félicitons donc les élèves ci-haut mentionnés et leur souhaitons un terme heureux et fécond au Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 9 octobre 1934, des soumissions pour la fourniture et la pose d'une nouvelle couverture de toit et l'exécution d'autres ouvrages, à l'Arsenal, rue Belvédère, Sherbrooke, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une nouvelle couverture de toit etc., Arsenal, rue Belvédère, Sherbrooke, P. Q."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du commissaire des travaux, édifice de la douane, Québec, P. Q., de l'Association des constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q., du Surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P. Q., ainsi que du chargé de l'édifice du bureau de poste, Sherbrooke, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère conformément aux conditions contenues dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 septembre 1934.

AU TABLEAU D'HONNEUR

Collège du Sacré-Coeur,
Lac Mégantic.

Cours préparatoire: MM. Gaston Elgin, Jean-Marie Blais, Roch Rouin, Denis Robidoux, Paul Roy.
Première année: MM. Léon Cauchon, Gérard Mercier, Raymond Maréchal, Jeannot Gendron, Robert Au-

deuxième année A: MM. Roland Lachance, Fridolin Lessard, Roland Lachance, Marcel Bélanger, Jean-Baillargeon.

deuxième année B: MM. Henri Boulet, Gérard Boulet, Louis Beauvais, Fernand Beaudoin, Sylvio Du-

roisième année: MM. Jean-Claude Picard, Berthier Lachance, André Sirois, Roland Charbonneau, Jean Poirier.

quatrième année A: MM. Benoit Lachance, Gérard Vachon, Roger Du-

roisième année B: MM. Ernest Lachance, Roland Comtois, Paul Lachance, Wifrid Duval, Louis Gre-

inquième année: MM. Gaston Lachance, Laurent Lessard, Fernand Lachance, Roland Lafontaine, Ange-

deuxième année: MM. Yves Sévigny, Rémi Lemoine, Guy Laroche, Jean-Blaiz, Henri-Louis Belle-

troisième année: MM. Raymond Lachance, Clément Lessard, Conrad Lachance, Georges-Edouard Durand, Be-

quatrième année: MM. Gérard Lachance, Lucien Couture, Louis-Philippe Mercier, Raymond Royer, P.-Baillargeon.

Nous offrons avec plaisir, nos sincères félicitations aux vaillants premiers du Concours mensuel de septembre, 1934.

chez notre journal.

LE NOUVEL EMPRUNT DE CONVERSION AIDERA LA REPRISE DES AFFAIRES

Le pays tout entier approuve la déclaration du Premier-Ministre.

Ottawa. — Les banquiers, les directeurs des compagnies d'assurance et de fiducie, les hommes d'affaires, les professionnels, les agriculteurs et les chefs ouvriers ont répondu spontanément et de la façon la plus encourageante à l'appel lancé par le Premier Ministre du Canada en faveur de l'Emprunt de Remboursement de 1934. Le fait que la reprise des affaires, comparative-ment au bas niveau de février 1933, persiste, est amplement démontré par un pourcentage d'augmentation de 56.90 pour cent dans la production industrielle de 17 pour cent dans l'embauchage, de 43 pour cent dans le prix des produits de la ferme ainsi que par une amélioration substantielle du chargement de wagons, de la production de l'électricité et des prix de gros qui révèlent bien l'excellence du crédit national, le progrès de l'économie nationale et le relèvement constant des affaires.

Un fois réalisé le programme de remboursement de cette année portera à plus de \$1,000,000,000 le total des conversions de dette opérées par le Canada depuis 1931.

Les conversions opérées dans ces conditions ont déjà valu au pays une

diminution de frais annuels dépassant \$9,000,000, somme qui se trouvera accrue de plus de cinq millions à la suite de l'Emprunt de 1934, pour former une économie annuelle de \$14,000,000. Cette économie a compensé et au-delà les intérêts de la dette contractée pour faire face aux frais extraordinaires des secours aux chômeurs. En outre elle prépare la voie à des dégrèvements fiscaux quand viendront les temps meilleurs.

Les commentaires faits par les banquiers, les directeurs des compagnies d'assurance et de fiducie, les industriels, les agriculteurs et les chefs ouvriers font voir qu'ils sont tous d'opinion que le Canada a touché le fond de la dépression, qu'il est nettement orienté vers la prospérité et que bien que notre réta-

BOIS!... BOIS!...

VENDEZ VOTRE BOIS A PULPE, EPINETTE, SAPIN ET TREMBLE

J. L. REIMAN

LAC MEGANTIC, Qué.

Informez-vous des plus hauts prix. Avances données dans le bois. août 23 30; sept 6-13-20-27; oct 4-11

blissement économique se fasse graduellement il repose sur des bases solides.

De toutes parts on est d'opinion qu'en raison de la sécurité et du revenu satisfaisant qu'assure le nouvel Emprunt de remboursement les porteurs des titres de l'Emprunt de la Victoire de 1919, ainsi que ceux qui ont de l'argent à placer, s'empresseront d'y souscrire.

FILLE DEMANDE EMPLOI

Jeune fille demande à s'engager dans une maison privée. Peut fournir de bonnes références. Prix très raisonnable.

S'adresser à:
EMILIE FORTIER,
Lac Mégantic, Qué.
Oct. 4-11-P.

J.-E. LETELLIER

Horloger-Bijoutier

Excellent choix de bagues et jones de mariage, un assortiment complet de montres "Waltham", "Elgin", "Mont-Rose", "Tavanne", "Yale"; bijoux de toutes sortes, porcelaine et souvenirs de Mégantic.

SPECIALITES: — Réparations de montres, de lunettes et de bijoux. Qualité, service rapide et bas prix.

LAC MEGANTIC, Qué.
Tel: 126 W

QUAND

vous pensez à un ami éloigné (ou une amie) . . . que vous ne l'avez pas vu (ou vue) depuis des semaines . . . que vous détectez écrire des lettres . . .



Servez-vous du service interurbain . . . c'est ce qui se rapproche le plus d'une visite personnelle.

Pour une conversation amicale ou un appel d'urgence, le téléphone de "longue distance" est à votre disposition; votre messenger personnel à un taux minime; rapide, sûr et facile à utiliser. Vous pouvez communiquer à 100 milles pour environ 30 cents. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.



Tel.: BELL
LOUIS-PHILIPPE CLICHE,
B.A. L.L.L.
AVOCAT
BUREAU: COIN FRONTENAC ET THIBODEAU
LAC MEGANTIC, — Cité. Frontenac.

Tél.: 2-7980 Tél.: 2-7981
MOUNTAIN HILL HOTEL
Le plus vieil hôtel de Québec. Visitez-nous et vous reviendrez.
ARTHUR TURGEON, Prop.
94-96, Côte de la Montagne, QUEBEC.

HOTEL PENNSYLVANIA
— A L'EPREUVE DU FEU —
Coin Ste-Catherine et St-Denis
TELEPHONE MA 2255
H. DUBOIS Prix modérés
Gérant MONTREAL, Can.

T'a pas ?



Dites simplement -
"Bière
BLACK HORSE
Dawes, S.V.P."

INTERESSANTES CAUSES ENTENDUES....

(suite)

poursuivait la Cie de Téléphone du même endroit, pour la pension d'un employé de la Compagnie, Albéric Bégin, en alléguant, que par entente tacite, La Défenderesse lui avait donné à entendre, qu'elle payerait la pension de Bégin, comme elle l'avait antérieurement, pour ses préposés, que le demandeur avait pensionnés. Le magistrat admis les prétentions du demandeur et condamne la défenderesse à payer la somme de \$11.00 et les frais. Procureur du demandeur: Me G. Lacourcière. Pour la Cie, Me. L.-P. Cliche.

HORMIDAS RODRIGUE VS THOMAS BILODEAU

Le demandeur Rodrigue réclamait du défendeur le paiement d'une balance de billet, soit \$80.00, avec intérêt depuis 1930. Le défendeur, par son procureur Me Lacourcière fit une motion déclinatoire soutenant, que la Cour du Magistrat n'avait ni droit ni compétence, pour juger cette cause, attendu, que le montant réclamé était de \$108.40, et que l'action aurait dû être prise en Cour de Circuit, ou en Cour Supérieure. Le défendeur demandait donc à ce que le dossier et les parties fussent envoyés soit en Cour de Circuit soit en Cour Supérieure, demande, qui fut accordée, avec dépens, contre le demandeur Rodrigue.

L'action de J. O. Martineau vs Philémon Bégin de St-Ludger a été maintenue pour un montant de \$13.50 avec les frais d'une action de cette classe.

Le procès de Cléophas Rosa de Ste-Cécile vs Archélas Talbot du même lieu fut réglé séance tenante par le dit défendeur Talbot payant la balance de la réclamation du demandeur, avec les frais de l'action du demandeur telle qu'intentée.

L'action en dommages de M. J. M. Fanjoy de Woburn vs W. A. Bratford du même lieu a été renvoyée avec dépens.

Marcellin Fortin de Lac Mégantic a été condamné de payer à Messieurs Roberge et Foley une somme de \$18.00 avec intérêt de 5 p.c. depuis l'assignation et les dépens.

Jugement a été rendu en faveur de Omer Doyon de St-Ludger contre le défendeur Ernest Couture de Lac Mégantic suivant les conclusions de l'action.

Les causes de Dame Anne Beaudoin-Bourque vs Roberge et celle de Jos. Blais vs Wilfrid Caron ont été remises au prochain terme.

A LAMBTON

—M. C. Marquis de Québec, M. et Mme Ernest Gendron, leurs filles Alice et Thérèse de Sherbrooke, chez M. Francis Gendron.

—M. et Mme Gédéon Couture et leurs enfants de Berlin N. H., M. et Mme Geo. Boutin, M. et Mme Ls Roy, M. et Mme Alphée Roy, M. Ernest Leclerc, tous de Courcelles, M. et Mme Alex. Lantagne de St-Anselme, se réunissaient chez M. Aimé Roy, dimanche dernier.

Demandez à la Mère— elle le sait.

La mère a pris ce remède avant et après la venue des bébés. Cela lui donnait plus de force et d'énergie, quand elle était nerveuse et épuisée... l'a maintenue en santé pendant la durée de l'âge critique. Rien d'étonnant qu'elle le recommande.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

AUBAINE

Pendant toute la semaine du 8 Octobre, une démonstration des fameux produits "Lormel" sera donnée.....

GRATIS — VOICI — GRATIS

A toutes les personnes qui le désireront et qui voudront bien donner leur nom, un appointment sera accordé pour traitement de beauté, donné gratuitement: Massages, Shampoos ou Manicure.

Communiquez avec:
La Pharmacie de Mégantic, Enrg.
(OU PHARMACIE BLAIS)
LAC MEGANTIC, QUE.

EXCURSION

FIN DE SEMAINE, JOUR D'ACTION DE GRACES

DE MEGANTIC ET AUTRES GARES DU Q. C. AU NORD DE THETFORD MINES

A BOSTON

Concord, Manchester, Nashua Lowell, Worcester, Springfield, etc. — et Retour

\$10.00
Argent Canadien

A NEW YORK

et endroits intermédiaires, au-delà de Springfield, — et Retour

\$14.00
Argent Canadien

DEPART — Vendredi, 5 Octobre.

RETOUR — Du point de destination, pas plus tard que mardi, le 9 octobre.

Pour plus amples renseignements ou billets s'adresser aux agents.

QUEBEC CENTRAL



Le **MEILLEUR** sous tous les rapports

...et "MAINS DE POKER" en plus!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le **TABAC À CIGARETTES**

TURRET

"FINE CUT" Nous recommandons les papiers à cigarettes "Chantecler" ou "Vogue"

SUR LE PONT D'AGNES

A certains jours de marché, quand le marché ne marche pas comme il devrait marcher, certains cultivateurs assidus au marché, sont souvent obligés de marcher long temps ces marchands du marché, pour vendre au prix du marché, mais en dehors du marché, les produits qu'ils ne peuvent pas vendre sur le marché.

Quelle sera la première de nos grandes agences organisatrices de voyages transatlantiques à organiser celui... en Allemagne?... spécialement pour nos vieilles filles!

"Sais-tu ma chaire qu'y a du bon c'thomme-là, Mussolini", disait l'autre jour à son amie d'élève, mamzelle Lésperance...

Il n'y a pas que certains, hotels qui parle et "cite" Comfort, récemment un grand quotidien annonce que "les bruleurs à l'huile assurent sécurité et Comfort"... C'est la lutte au Palmolive, évidemment!

BEAUX SUCCES

DIX CANDIDATES SUR DIX RECOIVENT LEUR DIPLOME

C'est un succès qui mérite nos plus sincères félicitations et qui témoigne en faveur de l'excellent programme de notre Pensionnat.

Dix élèves ayant subi les examens du Bureau Central des Examineurs catholiques pour la Province de Québec, reçoivent, aujourd'hui, le couronnement de leur travail. Ce sont:

Diplômes français, avec distinction: Mesdemoiselles Anita Leblanc, Liliane Michaud et Yvette Blais.

Diplôme anglais et Section Commerciale, avec distinction: Mlle Anita Leblanc.

Diplômes élémentaires français, avec distinction: Miles Clothilde Baillargeon, Lucile Michaud, Simone Bureau, Marie-Rose Brulotte, Fleur-Ange Verner, Yvonne Perreault et Jeannette Saint-Pierre.

Elémentaire anglais, avec distinction: Mile Lucile Michaud.

Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "drugez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

TROUBLES des BEBES Soulagés!

"Mes 4 enfants n'ont jamais pris d'autre remède que les Tablettes Baby's Own, et je n'ai même jamais été obligée de consulter un médecin." C'est ce qu'écrit Mme Harry Filmer, de Cumberland Bay, N.B. Quand un bébé ou un jeune enfant perd l'appétit, souffre d'insomnie, de rhume, de coliques, de mauvaise digestion, de diarrhée, a une langue chargée ou perce des dents, les Tablettes Baby's Own le soulageront promptement. 25c dans toutes les pharmacies.

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

LE CONGRES ANNUEL...

(suite de la page 1)

Asselin, un autre par M. Maurice Hébert, etc.

Voici d'ailleurs le programme en détail:

SAMEDI LE 6 OCTOBRE 1934

10.00—Inscription des congressistes au Château Frontenac.

11.00—Première séance. Le président, M. Albert Gervais, de l'"Etoile du Nord", souhaitera la bienvenue aux congressistes et donnera le programme du congrès. Rapport de différents comités. Lunch libre.

2.00—La séance est ouverte par M. Rioux, de "La Parole", de Drummondville. Il traitera de la confection typographique d'un journal hebdomadaire et de l'impression de volumes. (15 minutes)

2.30—M. Olivar Asselin, directeur de l'"Ordre", parlera de la presse hebdomadaire.

3.30—Causerie de M. Raymond Louville, directeur du "Bien Public", Trois-Rivières, sur "le journal et les lettres".

4.30—Réception à Spencer Wood par le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable E.-L. Patenaude. Le soir, une danse au Kent House.

DIMANCHE, LE 7 OCTOBRE

14 églises de la ville attendent les congressistes pour la messe.

10.00—Départ en autobus pour la Beauce. Réceptions à Beauceville par M. Joseph-Ed. Fortin, M.P.P., président honoraire de l'Association, et à Ste-Marie par la Chambre de Commerce et M. Jean-Marie Carette, éditeur du "Guide". A Beauceville, M. Edouard Hains, de la "Revue de Granby", parlera de publicité au cours d'une séance spéciale. Soirée libre.

LUNDI, LE 8 OCTOBRE

10.00—Causerie de M. Maurice Hébert, publiciste du gouvernement provincial.

11.00—M. Albert Gervais, président de l'Association, ouvre Forum par une causerie notre association. Lunch libre.

2.00—Séance d'études. Causerie C.-A. St-Arnaud, secrétaire de l'Association, sur les vices de presse et les moyens de faire de la publicité à nos journaux.

2.30—Forum. Des cartes spéciales vous sont envoyées pour inscrire les questions que vous voulez poser aux orateurs et les sujets que vous voulez faire discuter. Nous prions les membres d'être précis et de faire vite, pour ne pas trop faire perdre

"Cette réelle saveur a"

\$ 1.00 la bouteille de 10

GENIÈRE de K...

Le Genièvre qui se

EN VENTE



Suggestions pour vos achats HILLS & UNDERWOOD

London Dry Gin. Redistillé pour en assurer la Qualité.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

ROBERT HOPE'S

Gin triple sec. Saveur toute spéciale.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

DUNCAN'S ROYAL PALACE

Liqueur Whisky. Favori du Public.
13 oz. 1.35
26 oz. 2.50

EMBASSY

Liqueur Whisky. Un heureux mélange avec les meilleurs whisky d'Ecosse.
26 oz. 2.75
40 oz. 4.15

GRAND MACNISH

"Le Scotch Suprême." Velouté et moelleux. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.
26 oz. 3.85
40 oz. 5.30

CORBY'S

Special Selected. Vieux de neuf ans. Grand Prix Anvers 1930.
13 oz. 1.45
25 oz. 2.80
40 oz. 4.20

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le seul whisky de cette valeur à ces prix.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

WISER'S

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le choix de plusieurs générations de connaisseurs.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED MONTREAL

Distillateurs depuis 1859

TEACHER'S SCOTCH

"Highland Cream" de Teacher, bien nommé la Perfection du vieux Whisky Ecosse. Distillé à la Distillerie Ardmore, en Ecosse.
26 oz. 3.20
40 oz. 4.80

BURKE'S IRISH WHISKEY

Le "Trois Etoiles" de Burke, excellent vieux Whisky d'Irlande. Qualité garantie et célèbre dans le monde entier. Embouteillé en Irlande.
26 oz. 3.60

ROYAL PALACE PORT

Delaforce Royal Palace, vin d'Opporto grand ord. Pur Douro. Garanti 20 ans de 100. Embouteillé au Portugal.
La bouteille 2.25

ROYAL PALACE SHERRY

Sherry Royal Palace de Wisdom et Warner, vino de Pasto, à saveur unique. Embouteillé en Espagne.
La bouteille 2.25

J. M. DOUGLAS & Co. LIMITED MONTREAL

NE MANQUE JAMAIS DE L'AIDER

"Souffrant terriblement de troubles digestifs je fis l'usage de toute sorte de remèdes qui, pour le mieux, ne me procurèrent qu'un soulagement temporaire. Toutefois, le Novoro du Dr Pierre n'a jamais manqué de m'aider; j'en prends une dose le soir et je me porte bien tout le jour suivant," écrit M. August Heller de Syracuse, N. Y. Cette médecine de confiance extraite de plantes stimule les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit et la digestion et facilite l'action de l'élimination. Seuls les agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney et Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent la fournir.

Livré exempt de douane au Canada.